



Délibération du Conseil métropolitain

Séance du 21 mai 2021

OBJET : CULTURE, EDUCATION ET PARTICIPATION CITOYENNE - Convention avec l'association Spacejunk pour l'organisation du Street Art Fest Grenoble-Alpes 2021

Délibération n°

Rapporteur : Pascal CLOUAIRE
Mélina HERENGER

PROJET

Le rapporteur(e), Pascal CLOUAIRE;Mélina HERENGER;
Donne lecture du rapport suivant,

OBJET : CULTURE, EDUCATION ET PARTICIPATION CITOYENNE - Convention avec l'association Spacejunk pour l'organisation du Street Art Fest Grenoble-Alpes 2021

Exposé des motifs

Par délibération du 3 novembre 2016, Grenoble-Alpes Métropole a posé les principes de son action en matière d'événementiel culturel.

La Métropole apporte ainsi son soutien à des événements culturels afin de favoriser les dynamiques créatives, notamment locales, de construire le patrimoine culturel de demain et de développer la notoriété du territoire.

La délibération du 24 mars 2017 a précisé les critères d'intervention de Grenoble-Alpes Métropole en matière d'événementiel culturel, selon trois modalités :

- soutien à des événements métropolitains portés par des acteurs locaux selon trois marqueurs territoriaux (Métropole d'innovation sociale, industrielle, technique et scientifique, Métropole montagne, Métropole de création artistique et de patrimoine),
- soutien à l'organisation d'un événement à rayonnement régional ou national (répondant à une thématique choisie annuellement),
- soutien à des événements portés par des acteurs du territoire, selon un principe d'appel à candidature.

Conformément à la délibération-cadre relative à la politique culturelle métropolitaine, les porteurs de projets sont par ailleurs invités à adhérer à la charte de coopération culturelle métropolitaine, qui vise à favoriser les mises en synergies de moyens d'ingénierie, permettant une meilleure visibilité des réalisations et une véritable valorisation des atouts culturels de notre territoire, dans un contexte financier culturel et territorial fragilisé.

Cet enjeu partagé est formalisé dans la contractualisation en annexe de la présente délibération, par laquelle la structure subventionnée s'engage dans la mise en œuvre de la charte de coopération culturelle métropolitaine.

La présente délibération propose d'apporter, au titre d'une première tranche pour l'année 2021, un soutien financier au « Street Art Fest Grenoble-Alpes ».

- **Street Art Fest Grenoble-Alpes - Association Spacejunk Grenoble**
du 28 mai au 4 juillet 2021

Dans le cadre du soutien à des événements métropolitains portés par des acteurs locaux et en lien avec la politique de promotion et d'attractivité, la présente délibération propose d'apporter pour l'année 2021 un soutien financier à un événement, le «Street Art Fest Grenoble-Alpes », à hauteur de 50 000 €, dont 25 000 € au titre de la culture et 25 000 € au titre de l'attractivité.

Pensé comme le premier festival en Europe à mêler expositions et créations in situ, le « Street Art Fest Grenoble-Alpes » a pour vocation de sensibiliser le public au street art, de donner un espace d'expression aux artistes, de valoriser la scène locale par la rencontre avec les artistes internationaux, d'amener du lien social par la réalisation d'œuvres dans l'espace public de la Métropole, de valoriser l'espace urbain, de contribuer à la promotion et la valorisation du territoire, sur lequel il se déploie toujours plus.

Pour cette 7^{ème} édition, le festival confirme sa dimension métropolitaine avec l'arrivée de quatre nouvelles communes participantes - Champ-sur-Drac, Eybens, La Tronche et Sassenage - qui viennent grossir le noyau dur de la manifestation représenté par les communes de Grenoble, Fontaine, Le-Pont-de-Claix et Saint-Martin-d'Hères.

De nombreuses animations sont prévues autour du festival où ateliers, conférences, signatures et concerts s'enchaîneront pour proposer aux grands comme aux petits un moment « (f)estival » et convivial autour de la discipline. Comme pour les éditions précédentes, le festival fera appel pour les différentes réalisations à de nombreux artistes locaux (Ekis & Boye, Contratak Prod Association, M4u, etc) nationaux (Seth Globepainter, Veks Van Hillik, Étien', etc) et internationaux des pays suivants : États-Unis d'Amérique, Australie, Chine, Pays-Bas, Italie, Espagne, Angleterre, Portugal, Belgique. Compte tenu de la situation sanitaire et de la fermeture de certaines frontières, les noms des artistes seront annoncés au fil de l'eau.

Depuis 2019, la Métropole mobilise un soutien annuel à l'association Spacejunk Grenoble à hauteur de 50 000 € pour cet événement, dont 25 000 € au titre de l'attractivité et 25 000 € au titre de la culture.

Pour cette 7^{ème} édition, Grenoble-Alpes Métropole est sollicitée à hauteur de 100 000 €, pour un budget global prévisionnel de 750 000 €.

Il est proposé au Conseil métropolitain d'approuver le versement à l'association Spacejunk Grenoble d'une subvention d'un montant de 50 000 €.

Ce financement est motivé par l'ampleur et le succès grandissants du « Street Art Fest Grenoble-Alpes ». La Métropole souhaite ainsi soutenir cet événement marquant de son territoire, au regard de ses retombées en termes d'attractivité et de son rayonnement national et international.

En conséquence, il est proposé au Conseil métropolitain

Vu l'article L5217-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret 2014-1601 du 23 décembre 2014 portant création de la métropole dénommée «Grenoble-Alpes Métropole»

Vu la délibération du 24 mars 2017 relative aux critères d'intervention de Grenoble-Alpes Métropole en matière d'événementiel culturel

Après examen de la Commission Développement et attractivité, rayonnement économique et promotion du territoire du 07 mai 2021, et après en avoir délibéré, le Conseil métropolitain :

- Approuve le soutien à l'association SpaceJunk Grenoble au titre de l'organisation de l'édition 2021 du « Street Art Fest Grenoble-Alpes »,
- Décide de verser, à ce titre, une subvention d'un montant de 50 000 €,
- Autorise le Président à signer la convention correspondante.